

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **MUSI2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Structure du programme .....	4
Programme .....	4
Programme détaillé par matière .....	4
Enseignements supplémentaires .....	12
Prérequis entre cours .....	14
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	14
Informations diverses .....	15
Conditions d'accès .....	15
Pédagogie .....	19
Evaluation au cours de la formation .....	19
Mobilité et internationalisation .....	19
Formations ultérieures accessibles .....	19
Gestion et contacts .....	20

## MUSI2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master propose une offre de cours unique en Communauté française basée sur une pédagogie originale et dynamique grâce aux liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école qu'est l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur).

Au terme de ce master, vous

- aurez acquis une formation solide en musicologie pure ;
- serez spécialisé dans une pratique musicale associée à une approche théorique, en lien avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ou dans les métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale, en lien avec COMU (Faculté des sciences économiques, sociales et politiques - Ecole de communication) ou vous serez formé à d'autres disciplines liées à l'art, l'histoire et la littérature.

#### Votre profil

Vous

- êtes passionné-e par tout ce qui touche à la musique, qu'elle soit classique, contemporaine, populaire ou traditionnelle ;
- souhaitez développer les outils de l'analyse et de la critique des univers musicaux ;
- cherchez un programme qui vous forme aux métiers de la musique, dans les domaines de la musicologie pure, de la gestion, de la critique ou de l'animation musicale.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- la recherche.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une solide formation universitaire en musicologie ;
- une formation à la pratique des métiers de la musique : communication, gestion, pratique instrumentale, recherche ;
- une approche pédagogique dynamique et originale avec de nombreuses activités de terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, etc.) qui vous mettent en contact direct avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés ;
- un suivi pédagogique personnalisé assuré par le promoteur de votre mémoire.

## MUSI2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions sonores, musicales et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis une maîtrise active et intégré un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie. Il pourra étudier et analyser une Œuvre, un corpus, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie tout en aiguisant son regard critique. Il pourra mener un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse, fera preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, la CP ARKE désire donc former des intellectuels humanistes, acteurs ouverts sur le monde musical, culturel et socioprofessionnel capables de comprendre ce monde, d'en donner des clés de compréhension et de s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique :** Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions sonores, musicales et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques, sonores, musicales et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

**2. Maîtriser des savoirs :** Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la musicologie.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans chacun des domaines de la musicologie ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans des domaines encore plus spécifiques ;
- 2.3. Articuler et confronter des savoirs issus de disciplines connexes (histoire, histoire de l'art, archéologie, littérature, anthropologie, géologie, etc.) ;
- 2.4. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de la musicologie, en lien avec la recherche.

**3. Appliquer les méthodologies disciplinaires :** Étudier et analyser une Œuvre, un corpus, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la musicologie et en aiguisant son regard critique.

- 3.1. Étudier une Œuvre, un ouvrage, un corpus particulier à travers une analyse formelle, technique, iconographique et iconologique en convoquant diverses approches disciplinaires ;
- 3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socio-culturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;
- 3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

**4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique :** Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

- 4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;
- 4.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet : collecter une grande quantité d'informations (sources secondaires et primaires) et en sélectionner les plus pertinentes ;
- 4.3. Analyser une quantité importante d'informations : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;
- 4.4. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;
- 4.5. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

**5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement :** Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

- 5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en transposant les savoirs et les méthodologies à des problématiques nouvelles et des situations pluridisciplinaires ;
- 5.2.

Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;

- 5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;
- 5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;
- 5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;

6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;

6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;

6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (60 crédits), constitué de :
  - 30 crédits de mémoire et 5 crédits de séminaire d'accompagnement;
  - 25 crédits de cours de musicologie;
- d'une finalité spécialisée (30 crédits);
- d'options/cours au choix (30 crédits) : soit une ou deux options de 15 crédits, soit des cours au choix pour totaliser un nombre de 30 crédits.

## MUSI2M Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

### Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊙ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Mémoire et accompagnement (60 crédits)

○ LMUSI2892	Mémoire		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐		X
○ LMUSI2890	Séminaire d'accompagnement du mémoire		FR [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LMUSI2895	Stages et pratiques disciplinaires (musicologie) (200 heures)		FR [q1+q2] [] [10 Crédits] 🌐	X	X
○ LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie		FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
○ LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Caroline Mounier-Vehier	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A	Roland Scheiff	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X

**Finalité spécialisée : musique-musicologie [30.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊗ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

○ LMUSI2450	Art et musiques	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2852	Musiques sacrées	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire du rock angloaméricain	Marion Brachet	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

**Options et/ou cours au choix [15.0]**

L'étudiant-e choisit soit une ou deux options de quinze crédits, soit des cours au choix pour totaliser un nombre de 30 crédits de cours dans la liste ci-dessous structurée par rubriques.

- > Art, littérature et histoire [ prog-2026-musi2m-lmusi251o ]
- > Pratique musicale (IMEP) [ prog-2026-musi2m-lmusi252o ]
- > Arts du spectacle (THEA) [ prog-2026-musi2m-lmusi253o ]
- > Animation et médiation [ prog-2026-musi2m-lmusi718o ]
- > Formation complémentaire en Musicologie [ prog-2026-musi2m-lmusi254o ]
- > Gestion, communication et musique [ prog-2026-musi2m-lmusi255o ]
- > Cours au choix [ prog-2026-musi2m-lmusi725o ]

**Art, littérature et histoire [15.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊗ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Contenu:

LFIAL2292	Art et littérature	Ralph Dekoninck Anne Reverseau	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
LHART2300	Histoire de la peinture des anciens Pays-Bas	Ingrid Falque	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
LHART2340	Histoire des avant-gardes	Joël Roucloux	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
LHART2350	L'art depuis 1960	Alexander Streitberger	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
LHART2380	Histoire de la critique d'art (1750 - 1960)	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
LFRA2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
LHIST2531	Archivistique générale	Aurore François Marie Van Eeckenrode	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
LHIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire	Aurore François	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
LTHEO2431	Bible et culture	Régis Burnet Stipe Odak	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
LTHEO2351	Questions d'histoire du Christianisme : époque moderne	Jean-Pascal Gay	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

**Pratique musicale (IMEP) [15.0]**

Cette option est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation de l'institution partenaire du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant-e de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

✂ EMUSI5201	Analyse et écritures (Partie analyse)		FR [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✂ EMUSI5202	Analyse et écritures (Partie écriture)		FR [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✂ EMUSI5203	Formations aux langages contemporains (IMEP)		FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✂ EMUSI5207	Formation musicale (IMEP)		FR [] [90h] [10 Crédits] 🌐	x	x
✂ EMUSI5211	Théorie de la musique ancienne (IMEP)		FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x

**Arts du spectacle (THEA) [15.0]**

L'option "Arts du spectacle" n'est pas réalisable en un an les années impaires.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

✘ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Goran Petrovic	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✘ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan Châtel	[FR] [q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✘ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan Châtel	[FR] [q2] [45h] [5 Crédits] ○ 🌐	X	X
✘ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✘ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Roberto Fratini Serafide	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] ○ 🌐	X	X

## Animation et médiation [15.0]

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊗ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

⌘ LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale	François Maheu	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
⌘ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale	François Maheu	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LHIST2420	Médiation culturelle des savoirs en histoire : approche théorique et application pratique	Geneviève Warland	FR [q2] [22.5h] [10 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LCOMU2200	Genre, cultures et représentations	Sarah Sepulchre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

## Formation complémentaire en Musicologie [15.0]

Cette option est organisée en collaboration avec l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant-e de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

✂ EMUSI5003	Répertoire, interprétation, discographie (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ EMUSI5004	Questions d'histoire des musiques populaires (ULiège)		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ EMUSI5005	Séminaire d'histoire de la musique - Musiques et arts de la scène (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ EMUSI5009	Questions d'histoire de la théorie musicale (ULiège)		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ EMUSI5302	Séminaire : Musique ancienne (XVe-XVIIIe siècles) (ULB)		FR [q2] [36h] [10 Crédits] 🌐	X	X
✂ EMUSI5303	Patrimoine musical belge (ULB)		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ EMUSI5304	Questions d'histoire comparée des arts en Europe (Temps modernes) (ULB)		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ EMUSI5306	Séminaire d'histoire culturelle de la musique (Epoque contemporaine) (ULB)		FR [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐	X	X

**Gestion, communication et musique [15.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

✂ LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques	Sébastien Fevry	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✂ LCOMU2605	Analyse des séries télévisées	Sarah Sepulchre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✂ LTHEA2223	L'institution théâtrale : gestion, médiation, programmation	Michael Delaunoy	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x
✂ MCOMU2702	Communication et production événementielle	Chloé Colpé	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x

**Cours au choix [15.0]**

L'étudiant-e choisit maximum 30 crédits de cours dans la liste des options ci-dessus.

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Formation générale

⊗ LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Charles Doyen Hubert Roland Marta Sábado Novau (coord.)	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement		(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

## o Arts et civilisations

⊗ LARKE1150	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen	Laurent Verslype	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1151	Arts et civilisations : Moyen Âge et Renaissance	Ralph Dekoninck Ingrid Falque	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LARKE1552	Arts et civilisations : Antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri Jean Vanden Broeck-Parant	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
⊗ LARKE1553	Arts et civilisations#: Égypte et Proche-Orient anciens	Gaelle Chantrain Jan Tavemier	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LARKE1554	Arts et civilisations : architecture de la Renaissance à nos jours	Caroline Heering	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Jean Vanden Broeck-Parant	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly
⊗ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du Moyen Âge	Jean Vanden Broeck-Parant	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LMUSI1511	Arts et civilisations : histoire de la musique	Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

## o Musicologie

LMUSI1100	Musicologie : méthodes scientifiques et travaux	Brigitte Van Wymeersch	FB [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1120	Analyse musicale et théorie. Fondements	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1130	Campus concert	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [7.5h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1509	Campus opéra	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1510	Campus opéra		FB [q1+q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1520	Organologie (partie historique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FB [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
LMUSI1521	Organologie (partie systématique)	Anne-Emmanuelle Ceulemans	FB [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices	Christophe Pirene	FB [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FB [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1553	Ethnomusicologie et musiques traditionnelles et exercices		FB [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1554	Histoire de la musique pop-rock		FB [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1555	Histoire de la musique du romantisme au XXe siècle et exercices	Christophe Pirene	FB [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1556	Analyse musicale du romantisme au XXe siècle et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FB [q2] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1557	Histoire de la musique du baroque au classicisme et exercices		FB [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
LMUSI1558	Analyse musicale du baroque au classicisme et exercices	Brigitte Van Wymeersch	FB [q2] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MUSI2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire
- > Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

### Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELF](#) ou [TCF](#).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\)](#), [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\)](#)), participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Ecoles supérieures en Art ([Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie](#), Conservatoire royal de Musique, etc.).

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès direct	
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.

Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL - Louvain-la-Neuve) et de la Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB - St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master
Autre bachelier UCLouvain	S'il a suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d'enseignements <a href="#">supplémentaires intégrés</a> dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

### Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Autre bachelier	S'il a suivi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>• le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d'enseignements <a href="#">supplémentaires intégrés</a> dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

### Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de musicologie	Maîtrise du français de niveau B2 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )

### Bacheliers étrangers

Tout bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .
----------------	--	-----------------------------------	--

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Toute licence		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
<a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, deuxième finalité</a>		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Autre master	S'il a suivi : • la <a href="#">Mineure en musicologie</a> • le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> • le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre master		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Masters non belges		<a href="#">Accès sur dossier</a>	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .  En cas d'admission, maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ).

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucun module complémentaire n'a été prévu par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience personnelle/professionnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé (musique et/ou musicologie), peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Critères de recevabilité

Le dossier du/de la candidat-e sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du/de la candidat-e délivré par un établissement reconnu par le WHED (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits ECTS), débouchant sur un diplôme de 1er cycle, **obtenu en maximum 5 ans**.
- Pour les titulaires **d'un diplôme obtenu hors Belgique, moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour le cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme obtenu hors Communauté française de Belgique, attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).
- Un **Curriculum Vitae** précis détaillant le parcours de formation et le parcours professionnel éventuel.
- **Une lettre de motivation personnelle et originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation.

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises à la Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du/de la candidat-e et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du/de la candidat-e et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches. Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du/de la candidat-e comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Arguments exprimés** dans la lettre de motivation, notamment la cohérence entre le projet personnel et professionnel du/de la candidat-e et le programme visé. La lettre devra exposer les raisons pour lesquelles le candidat souhaite entamer ce programme et préciser en quoi le master s'inscrit dans le projet personnel et professionnel du/de la candidat-e.
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures (= les cours du diplôme d'accès jugés équivalents par le jury aux cours obligatoires du programme de bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master visé) du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu plus de 5 ans avant l'introduction de la demande d'admission, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).

## PÉDAGOGIE

Le master 120 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur une professionnalisation des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction du profil de l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études..) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de mémoire/directeur de recherches prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Ce programme de master offre également la possibilité d'effectuer **des stages** en Belgique ou à l'étranger. Les stages sont en lien avec la finalité choisie ou, dans certains cas, avec le mémoire de fin d'étude.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation) ;
  2. accéder au 3e cycle de formation ;
  3. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.
- 1. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)**

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[60\] en enseignement section 5 : histoire de l'art et archéologie](#)

Le [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

## 2. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en histoire, histoire de l'art et archéologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

## 3. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur **les entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

*Dernière mise à jour : mars 2026*

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](#)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](#)
- Secrétaire: [Brigitte Van Wymeersch](#)
- 3e membre du jury restreint: [Anne-Emmanuelle Ceulemans](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)